



PROFIL *Express*

Le 4 septembre 1997

PREMIÈRE APPROCHE DE LA VILLE EN VUE DE RÉPONDRE

À LA RÉFORME TRUDEL

La Ville nous a convoqué au retour du congé de la Fête du travail pour nous présenter son scénario de réduction de 6% des coûts de main-d'oeuvre. Cette réduction s'inscrit dans le contexte de la facture de 500 millions que le gouvernement du Québec pellettera dans les municipalités à compter de janvier 1998.

D'emblée la proposition nous semble inacceptable. Non seulement la Ville refile aux employés la presque totalité de la facture qui lui est imputée, soit 42 millions sur 47, mais tout ce qu'elle a imaginé pour réduire ses coûts de main-d'oeuvre, c'est de diminuer sa contribution à nos régimes d'avantages et d'assurances ainsi qu'à la caisse de retraite. Notre première réaction en a été une de surprise du fait qu'il n'est nullement question de réorganisation du travail ou de gains de productivité. À cela, la Ville a répliqué que pour le moment, elle a besoin de liquidité.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'une coalition des syndicats municipaux, regroupant principalement les membres du SFCP, les pompiers et les policiers, a été mise sur pied. N'étant pas attachés aux grandes centrales, nous ne faisons pas partie de cette coalition. Mais il est évident que nous devons tenir compte de ses prises de positions et des moyens de pressions qu'elle prendra dans la mesure où nous partageons les mêmes intérêts. Il est d'ailleurs possible que nous soyons invités à prendre des actions communes. Ce que nous évaluerons au regard de nos propres objectifs.

Quoi qu'il en soit, **le syndicat n'a pas encore pris de décision** quant à la proposition de la Ville et n'en prendra pas sans que les membres ne soient consultés. Nous vous envoyons les grandes lignes de la proposition de la Ville pour que vous puissiez en prendre connaissance et l'analyser. Les diverses instances syndicales seront convoquées tour à tour pour se prononcer sur la question. Le Bureau de direction se réunit le 8 septembre et une assemblée générale est prévue au cours de l'automne. Entre-temps, vous pouvez demander de l'information à votre représentant de section. Cet automne nous établirons une liaison continue avec eux, afin qu'ils puissent vous informer des développements dès qu'ils

surviennent.

PROPOSITION DE LA VILLE

Scénario - réduction de 6 % des coûts de main-d'oeuvre	Proposition	Actuellement
	Ville/ Employé	Ville/ Employé
1. Contribution à la caisse de retraite à 50/50	50/50	60/40
2. Utilisation des gains actuariels sur les déficits	294,200 \$	--
3. Non remboursement des congés de maladie non utilisés	414,300 \$	--
4. Aug. de la contribution de l'employé aux assurances collectives		
Ass. maladie & dentaire plan individuel	75/25	100/0
Ass. maladie & dentaire plan familial	50/50	72/28
Ass-vie à 2 fois le salaire	50/50	100/0
Ass-décès ou mutilation par accident	0/100	100/0
Ass-invalidité de longue durée	50/50	100/0

Pour les professionnels membres du SPPMM, ces coupures totaliseraient 1 438 900 \$, ce qui représente 66,8 % de la cible que la Ville veut atteindre. Il resterait encore 715 800 \$ à récupérer, soit directement sur nos salaires ou sur tout autre élément qui pourrait être identifié.

L'Exécutif du syndicat